

**Municipalité de la Commune
d'Arzier-Le Muids**

**Demande de débat d'intention
Au Conseil communal**

Chauffage à distance – étude et développement

Délégué municipal

M. Nicolas Ray

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Par la présente, la Municipalité souhaite consulter votre Conseil sur les différentes options liées à l'extension du chauffage à distance dans notre commune.

La planification énergétique territoriale, réalisée dans le cadre du PECC, identifie deux développements possibles pour le CàD : l'extension du réseau existant centré autour du CCS à Arzier et la création d'un nouveau réseau au centre du village de Le Muids.

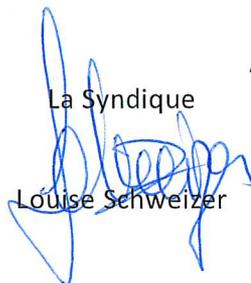
La Municipalité est convaincue du bien-fondé de ces réseaux et prévoyait d'aller de l'avant en réalisant une étude préalable afin de vérifier la faisabilité des projets et réaliser un premier dimensionnement des installations nécessaires.

Cependant, la Municipalité a dû prendre acte que les finances communales ne permettront probablement pas d'assumer les coûts importants liés à la réalisation de ces projets : la mise en service du centre scolaire du Bix, en particulier, va avoir un impact financier majeur sur les budgets communaux des prochaines décennies.

Au vu de ces éléments, il est quasiment acquis que ces réseaux, si nous souhaitons les développer, devront être réalisés par des entreprises externes ; ils ne pourront pas, comme c'est le cas pour le réseau actuel, devenir un investissement communal.

C'est pour cette raison que la Municipalité souhaite ouvrir le débat au Conseil et, idéalement, vous demander de voter une résolution précisant quelle serait votre position, ceci afin d'éviter, par exemple de préparer un préavis pour une étude si l'option de faire réaliser l'installation par une entreprise externe ou de vendre cette dernière n'est pas souhaitée par le Conseil.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.


La Syndique
Louise Schweizer

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire

Quentin Pommaz